

Remplacement des Générateurs de Vapeur 900 MW pour le parc nucléaire français

Le Groupe EDF choisit le japonais Mitsubishi Heavy Industry (MHI)

Malgré la perte, en 2018, du contrat des 12 générateurs vapeurs devant équiper plusieurs centrales du parc nucléaire français, la CFDT Framatome avait alerté, à tous niveaux, afin d'obtenir une partie des fabrications du contrat global, par rétrocession de MHI. Les recours auprès du Ministre de l'Economie, la rencontre avec la Direction des Achats EDF, le courrier commun avec les députés de Saône et Loire, les échanges avec Jean-Bernard LEVY, l'intervention au conseil de surveillance, aucun de nos arguments n'a donc pu faire basculer la décision.

Les prix, anormalement bas, pratiqués par notre concurrent MHI lui ont donc permis d'obtenir ce contrat et ce au détriment de Framatome et des établissements de la BU PCM. Et la sous-traitance partielle de MHI vers Framatome, envisagée ces derniers mois ne se fera finalement pas, encore pour des raisons de coût.

La charge associée à ce projet, le maintien des compétences et le développement de nos activités qui auraient pu en découler ne profiteront donc pas aux salariés Framatome. Pour la CFDT, cela confirme les pratiques anti-concurrentielles, initiées par MHI, qui ne reflètent pas le coût du marché de renouvellement des composants nucléaires en lien avec la sûreté nucléaire française.

Aujourd'hui, la charge des établissements de Framatome est garantie à moyen terme grâce au contrat EPR HPc. Toutefois, la perte de ce contrat, total ou partiel, aura une incidence directe sur les établissements de Saône et Loire. En effet, dès 2021, la charge sera insuffisante.

Le prochain appel d'offre analogue, qui visera le remplacement des générateurs de vapeur des centrales 1300 MW, n'est pas prévu avant deux à trois ans. Et compte-tenu de l'issue défavorable de cet appel d'offre, la CFDT ne peut que s'inquiéter des décisions futures du Groupe EDF.

Dans une situation de plus en plus concurrentielle, plusieurs acteurs industriels étrangers se positionnent désormais sur ces appels d'offre, pour la CFDT il est important de préserver la filière nucléaire française.

Désormais, en attente d'une position gouvernementale quant au renouvellement du parc électronucléaire français qui arrivera après les présidentielles de 2022, la CFDT défendra le projet « Juliette », projet vital pour alimenter en anticipation les usines de Framatome avec la fabrication de nouveaux composants nucléaires.

La CFDT EDF et FRAMATOME a depuis toujours défendu la filière nucléaire française. En effet, nous avons su nous associer pour exprimer l'importance du contrat anglais EPR HPc primordial pour le plan de charge de la filière complète et plus spécifiquement pour les usines et l'ingénierie. La CFDT continuera de travailler collectivement et est engagée pour charger nos structures, maintenir nos compétences et défendre nos emplois et ce au sein de toute la filière nucléaire française.

CONTACTS

FRAMATOME - Alexandre CRETIAUX : 06-89-36-95-94

alexandre.cretiaux@framatome.com

FRAMATOME - Fasulo Gaëlle : 06-82-18-10-37

Gaëlle.fasulo@framatome.com